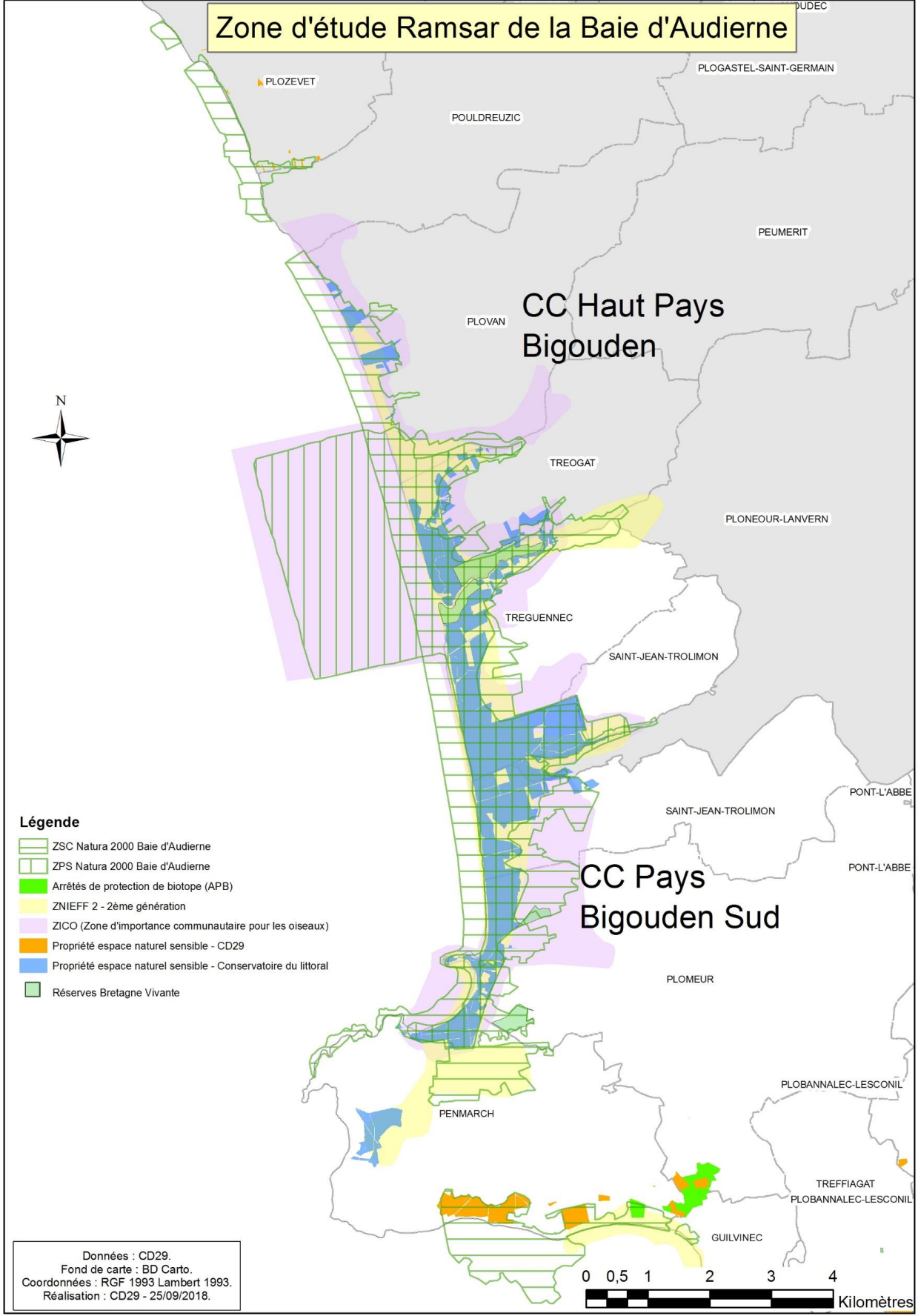


# Zone d'étude Ramsar de la Baie d'Audiernne



## Légende

- ZSC Natura 2000 Baie d'Audiernne
- ZPS Natura 2000 Baie d'Audiernne
- Arrêtés de protection de biotope (APB)
- ZNIEFF 2 - 2ème génération
- ZICO (Zone d'importance communautaire pour les oiseaux)
- Propriété espace naturel sensible - CD29
- Propriété espace naturel sensible - Conservatoire du littoral
- Réserves Bretagne Vivante

Données : CD29.  
Fond de carte : BD Carto.  
Coordonnées : RGF 1993 Lambert 1993.  
Réalisation : CD29 - 25/09/2018.



**Baie d'Audierne**

<p><b>Critère 1 : habitat représentatif rare ou unique à l'échelle biogéographique</b></p>	<p>Le cortège dunaire de plus de 680ha (Buisson, 2010 d'après CBNB, 2001) présente une grande diversité d'habitats (dunes grises à immortelle des dunes, dépressions humides intradunales, champs de blocs...) et peut être considérée comme un exemple représentatif des habitats dunaire de la région biogéographique atlantique. L'habitat prioritaire dunes grises à immortelle des dunes (2130*) représente notamment près de 300ha localement.</p>	<p>Botanique : Orchidées : Lparts de Loesel/Spiranthe d'été/Orchis couleur de chair : VU sur liste rouge nationale (IUCN France et al., 2012) Cassiole de Vaillant : menacée dans les régions Françaises où elle a été évaluée, hors la Corse (INPN, 2018) Communauté écologique : cortège de 16 espèces de Characées (Citoleux et al., 2007) dont <i>Tropypella salina</i>**</p> <p>Faunistique : Phragmite aquatique : VU sur liste rouge mondiale (IUCN, 2017) Anguille européenne : CR sur liste rouge mondiale (IUCN, 2017) Campanul amphibie : VU sur liste rouge mondiale (IUCN, 2017) Grillon maritime de la Manche : VU sur liste rouge européenne pour l'espèce (<i>Pseudomogopistes vicentiae</i>, Hochkirch et al., 2016 ; sous-espèce septentrionalis non évaluée spécifiquement) Autres espèces : vanneau huppé (VU européen), vipère péliade (VU fr.), agrion joli (VU fr)....</p>
<p><b>Critère 2 : présence d'espèces vulnérables, en danger ou danger critique d'extinction et/ou de communautés écologiques menacées</b></p>	<p>Grande diversité spécifique avec notamment 320 espèces d'oiseaux observées (Buisson, 2010), plus de 369 taxons floristiques (SVU baie d'Audierne, n.d.) et 374 espèces d'invertébrés sur les dunes de Tréguennec (Chewrier &amp; Mouquet, 2005) soit plus de 1000 espèces en baie d'Audierne : « hot spot » de biodiversité.</p> <p>Un cortège floristique remarquable d'espèces adaptées à des conditions écologiques spécifiques dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'astragale de Bayonne, endémique européenne atlantique, en limite nord de répartition européenne (CBNB, n.d.)</li> <li>• <i>Tolypella salina</i>, une algue Characée nécessitant des conditions de salinité stricte dans les lagunes côtières (Citoleux et al., 2007)</li> <li>• La gesse des marais, redécouverte en 2010 en baie d'Audierne alors qu'elle était présumée disparue en Bretagne</li> <li>• La renouée de Ray, pour laquelle la Bretagne a une responsabilité biologique « majeure ».</li> </ul> <p>Bastion national pour plusieurs espèces d'oiseaux (nicheteurs) : panure à moustaches, rousserolle effarvatte, gravelot à collier interrompu, locustelle luschnoïde... (Bargain &amp; Henry, 2004 ; Bargain &amp; Henry, 2005 ; Hemy &amp; Jacob, 2018)</p>	
<p><b>Critère 3 : abrite des populations d'espèces animales/végétales importante pour le maintien de la biodiversité à l'échelle biogéographique</b></p>	<p>La zone présente une importance internationale pour l'avifaune avec notamment le passage de dizaines de milliers de passereaux paludicoles en halte migratoire postnuptiale, en particulier dans les roselières de Trunvel et Kergalan. Plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux nichent sur le site alors que les effectifs d'oiseaux hivernants moyens tournent sont de 8000 individus (Bargain, n.d. ; Bargain &amp; Henry, 2004, 2005 ; Guyot et al., 2017 ; GIP Bretagne Environnement, 2018 d'après LPO &amp; ONCFS via Wetlands International (compil.) )</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La grande dépendance du grillon maritime de la Manche, envers les cordons de galets, (espèce sténocé) permet de considérer l'espèce pour ce critère.</li> <li>• L'arrivée de civelles dans les étangs arrière dunaire où elles trouvent des zones de croissance/alimentation</li> </ul>	
<p><b>Critère 4 : abrite des espèces animales/végétales à un stade critique de leur cycle de vie ou sert de refuge dans des conditions difficiles</b></p>		
<p><b>Critère 5 : abrite habituellement 20 000 oiseaux d'eau et plus.</b></p>	<p>1. Pas d'estimations précises, mais plusieurs dizaines de milliers d'individus, en particuliers des passereaux paludicoles, en migration postnuptiale, dont 20 000 à 70 000 phragmites des joncs (Bargain &amp; Henry, 2005 ; Guyot et al., 2017), 2. Plus de 8000 individus hivernants, (GIP Bretagne Environnement, 2018 d'après LPO &amp; ONCFS via Wetlands International (compil.) ; Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2003***) 3. Plus de 3500 couples nicheurs, dont 2500 couples de rousserolles effarvates (Bargain &amp; Henry, 2004, 2005 ; Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2003***)</p>	
<p><b>Critère 6 : abrite habituellement 1% d'une population d'une espèce/sous-espèce d'oiseau d'eau</b></p>	<p>Phragmite aquatique : 1 à 10% de la population mondiale en transit (Bargain, 2008, in collectif, 2008) Phragmite des joncs : 1 à 3% de la population biogéographique atlantique en transit (Bargain &amp; Henry, 2005)</p>	
<p><b>Critère 7 : proportion importante d'espèces/sous-espèces ou familles de poissons indigènes</b></p>	<p align="center">NC</p>	
<p><b>Critère 8 : importance fonctionnelle pour les poissons</b></p>	<p>Anguille : L'espèce est présente sur site en particulier dans les étangs de Saint-Viv, Kergalan et Trunvel, d'après les suivis réalisés en 2017 (FDAAPPWA, 2017). Les 2 premiers représentent le meilleur recrutement avec une bonne proportion d'anguillettes, "énormement" pour Kergalan (S.Guilhard, comm pers). Ces étangs constituent des zones d'alimentation et de croissance privilégiées pour les anguilles.</p>	
<p><b>Critère 9 : abrite habituellement 1% d'une population d'une espèce/sous-espèce hors avifaune</b></p>	<p align="center">NC</p>	